

CIRCULAIRE PORTANT COMMUNICATION DES QUÊTES IMPÉREES POUR 2026

Au cours de l'année liturgique, régulièrement, les fidèles sont invités à participer à des quêtes dédiées à certaines œuvres. Ces quêtes sont affectées à des causes spécifiques manifestant notamment un partage avec les plus pauvres, une participation à la mission éducative et caritative de l'Église diocésaine ou de l'Église universelle.

Ces quêtes spéciales dites quêtes « impérées » contribuent à associer les fidèles aux préoccupations majeures de l'Église. Les produits sont reversés aux organismes qui les sollicitent par l'intermédiaire du diocèse.

Voici les dates des quêtes impérées pour l'année 2026 :

- MISSION AFRIQUE NOIRE : 4 janvier 2026 (*dimanche de l'Épiphanie*)
- CCFD-TERRE SOLIDAIRE : 22 mars 2026 (*5^e dimanche de Carême*)
- LIEUX SAINTS : 3 avril 2026 (*Vendredi Saint*)
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST / FACULTE DE THEOLOGIE : 15 août 2026 (*Fête de l'Assomption*)
- DENIER DE SAINT-PIERRE : 20 septembre 2026
- JOURNEE MISSIONNAIRE – ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES : 18 octobre 2026 (*Journée missionnaire universelle*)
- SECOURS CATHOLIQUE : 15 novembre 2026 (*Journée du Secours catholique et journée mondiale des pauvres*).

Le Secrétaire du Conseil Économique Paroissial (ou une personne déléguée par le Conseil Économique Paroissial) est responsable de la communication de cette information. Afin d'aider cette communication, un petit texte sera proposé quinze jours avant la date de la quête impérée au Secrétaire du Conseil Économique Paroissial et aux curés.

Dans la paroisse, il veillera à ce que les animateurs des liturgies du dimanche soient informés des dates désignées dans la présente circulaire indiquant les quêtes impérées.

Il transmettra au trésorier et au comptable ce document, charge à eux de le communiquer aux équipes de comptage des quêtes.

Angers, le 10 novembre 2025


Abbé Emmanuel BOUCHAUD
Vicaire général